



COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance de **11 décembre 2020**

Compte rendu affiché le **18 décembre 2020**

Date de convocation du conseil municipal le **4 décembre 2020**

Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, La Maire**

Secrétaire de séance : **Monsieur Frédéric KIZILDAG**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	43

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Philippe MOINE, Myriam MOSTEFAOUI, Ahmed CHEKHAB, Antoinette ATTO, Roger BOLLIET, Nadia LAKEHAL, Michel ROCHER, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN, Nassima KAOUAH, Pierre DUSSURGEY, Fatma FARTAS, Bernard RIAS, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Joëlle GIANNETTI, Liliane GILET-BADIOU, Eric BAGES-LIMOGES, Frédéric KIZILDAG, Véronique STAGNOLI, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Christine JACOB, Harun ARAZ, Abdoulaye SOW, Nacera ALLEM, Nordine GASMI, Carlos PEREIRA, David LAÏB, Mustapha USTA, Maoulida M'MADI, Christine BERTIN, Sacha FORCA, Audrey WATRELOT, Richard MARION, Ange VIDAL

Objet :

Programmation sociale 2020 au titre de la politique de la ville

V_DEL_201211_8

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

**Pierre BARNEOUD - ROUSSET à Kaoutar DAHOUM
Yvan MARGUE à Stéphane GOMEZ**

Rapport de Monsieur GOMEZ.

Mesdames, Messieurs,

Le Contrat de Ville élaboré pour la période 2015-2020 (prolongé jusqu'en 2022) a pour objectif de mettre en œuvre un projet d'ensemble pour les habitants des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Tous les domaines de l'action publique sont mobilisés : l'éducation, l'urbanisme, les transports, l'emploi, la santé, l'action sociale, la tranquillité publique ou encore la médiation... Il ne faut pas seulement s'inscrire dans une logique de retard à rattraper mais dans une démarche d'innovation et d'efficacité pour dépasser les déséquilibres. Cela suppose un véritable engagement de la Ville et du droit commun de tous partenaires. C'est le sens de notre action et de notre mobilisation auprès de la Métropole, de la CAF, de l'État, de l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT, ex CGET), de l'ANRU et de la Région.

En complément de cette mobilisation du droit commun pour notre ville et ses habitants, chaque année, les partenaires signataires du Contrat de Ville (Métropole, CAF, l'État, l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT, ex CGET), l'ANRU et la Région) soutiennent des actions déployées au plus près des habitants à travers un appel à projets appelé « la programmation sociale ».

Cette programmation annuelle de la Politique de la Ville soutient des projets en proximité apportant des améliorations sensibles aux conditions de vie des habitants et menés soit par des associations soit par les services de la ville. Dans une lettre de cadrage adressée aux maires de l'agglomération, la Préfète déléguée à l'Égalité des Chances a mis en exergue trois objectifs prioritaires pour le soutien de l'État dans le cadre des crédits de l'ANCT destinés à la programmation sociale de 2020 :

- faire République ;
 - favoriser l'émancipation par l'action en matière d'éducation, d'emploi et d'insertion professionnelle ;
- garantir les mêmes droits aux habitants.

Au total pour l'année 2020, 71 dossiers ont été déposés par le tissu associatif local et les services de la Ville de Vaulx-en-Velin et présentés en commission technique réunissant les partenaires institutionnels et des représentants du Conseil citoyen.

Dans la continuité du travail engagé depuis plusieurs années, les projets retenus de façon partenariale sont ceux qui apportent une présence de proximité sur le terrain, évaluables en termes de public touché et qui favorisent le partenariat entre associations et l'implication des habitants. Chaque porteur doit justifier l'utilisation des fonds par un compte-rendu annuel (bilan qualitatif et financier de l'action).

Pour cette année 2020, la programmation sociale apporte ainsi un soutien à 38 porteurs de projets pour une soixantaine d'actions. C'est un levier essentiel pour l'action conduite dans les quartiers prioritaires de la ville et par le tissu associatif local.


Pour cette année 2020, le préfet à l'égalité des chances a confirmé une enveloppe financière de 950 000€ des crédits de l'ANCT, répartie entre les différentes thématiques portées dans le cadre du contrat de ville. Cette enveloppe reste similaire à 2019 (950 400€).

	Subvention ANCT sollicitée 2020	% (hors PRE)
Sous total emploi/économie/insertion	126 100 €	19%
Sous total éducation/parentalité(dont PRE 300K€)	373 500 €	11%
Sous total lien social citoyenneté et participation habitants	223 400 €	34%

Sous total culture / expression artistique	124 000 €	
Sous total santé	32 000 €	
Sous total prévention et LCD	49 000 €	8%
Sous total pilotage/ingénierie	22 000 €	3%
TOTAL	950 000 €	100%

Dans ce cadre, la Ville de Vaulx-en-Velin a sollicité le soutien financier de l'ANCT pour treize actions portées par les services municipaux et listées dans le tableau ci-après. L'ensemble de ces projets participent pleinement au développement social dans les quartiers prioritaires et à l'amélioration du lien social entre les habitants et avec les services de la Ville.

Service municipal porteur	Intitulé de l'action	Description	Coût total	Subvention ANCT sollicitée
Service Économie/Emploi	Les rendez-vous de l'emploi	Rendez-vous mensuel qui permet la rencontre directe entre les demandeurs d'emploi et les recruteurs	29 700 €	12 000 €
Service Économie/Emploi	Soutien à l'entrepreneuriat et à l'émergence d'activités	Promotion des actions des acteurs de la création et coordination du réseau partenarial	26 800 €	12 000 €
Direction de la Vie Associative	Fonds Associatif Local (FAL)	Fonds permettant de soutenir la dynamique associative locale et son émergence.	117 000 €	50 000 €
Direction de la Vie Associative	Fonds Projets Habitants (FPH)	Fonds permettant de soutenir des actions organisées par les habitants.	25 000 €	15 000 €
Direction de la Vie Associative	Animation de la vie associative et du lien social dans les quartiers	La mission d'animation de proximité met en lien et crée une dynamique de projet entre les habitants, les associations et professionnels du territoire	755 000 €	26 400 €
Service jeunesse	Animations de proximité	Programmation d'animations au sein des quartiers en soirées ou les week-ends d'avril à septembre.	46 860 €	20 000 €
Service jeunesse	Animations Hors les murs	Action qui permet d'aller à la rencontre des jeunes et de toucher des personnes qui ne fréquentent pas les structures à travers des activités en pieds d'immeubles à raison de 33 séances sur la période d'été	39 500 €	16 000 €
Service jeunesse	Accueils en soirée	Ouverture des Pôle d'activités jeunesse en soirée de 17h à 22h du mardi au vendredi, avec ouvertures le samedi pendant les vacances d'été	31 000 €	10 000 €
Service Promotion Santé	Ateliers Santé Ville	Actions ayant pour objectif de développer la prévention, l'accès aux droits et aux soins.	171 600 €	14 000 €
Direction	Aide au	Points d'accueil à la MJD et au Sud	93 500 €	8 000 €

Prévention, Sûreté et Sécurité Urbaine	fonctionnement de la Maison de Justice et du Droit	(1 ^{er} conseil juridique et orientation).	Envoyé en préfecture le 24/12/2020 Reçu en préfecture le 24/12/2020 Affiché le  ID : 069-216902569-20201211-V_DEL_201211_8-DE	
Grand Projet de Ville	Appel à projets dans le cadre du plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations	Réalisation du 3 ^{ème} appel à projets, ouvert aux collectifs d'habitants et aux petites associations.	40 000 €	20 000 €
Grand Projet de Ville	Ingénierie, pilotage (équipe GPV)	Soutien au financement de 2 postes de chargés de projets à temps complet.	104 000 €	23 100 €
TOTAL			1 479 960 €	226 500 €

En complément de ces actions portées par la Ville il faut rajouter le projet du « Programme de Réussite Éducative » porté par le CCAS pour un montant de 300 000 euros.

La COVID-19 et ses impacts sur la vie sociale cet été

Le contexte particulier lié à la pandémie a mis à mal la vie sociale de notre pays pendant les deux mois de confinement. La période de déconfinement qui s'en est suivie à la mi-mai a été mise à profit pour bâtir, de manière rapide avec les associations, des actions en proximité des vaudaises et les vaudais. Souplesse et adaptation ont été les deux mots guidant l'action municipale et associative de l'été, avec une coordination de la ville pour prendre en compte les contraintes sanitaires et les besoins d'animation locaux.

Le bilan de l'été est positif. L'offre développée, qu'elle soit sportive, culturelle, de loisir et de proximité a été rendu possible grâce à deux leviers importants :

- la mobilisation des acteurs associatifs de proximité et des services municipaux qui ont joué le jeu d'adapter leur implication sur le terrain ;
- la mobilisation de financements exceptionnels notamment de l'État qui a déployé son dispositif « Quartiers d'été » avec une enveloppe spécifique dédiée de 51 800 € dont le détail des projets est présenté ci-après.

Ainsi, l'enveloppe ANCT politique de la ville a été abondée de 51 800 € à destination de projets soutenus par des associations :

QUARTIER D'ÉTÉ

Structure	Projet	Montant accordé été 2020
Centre Social Peyri	Animations pied d'immeubles	8 000 €
Planète sciences	Animations de proximité - Sud	6 300 €
Boxing club Vaudais	Ouvertures en soirée du boxing	5 000 €
Émotionnez-moi	Le Je par le Jeu	5 000 €
Radio Salam	Visibilité Réseaux Sociaux	7 500 €
Action de promotion	Repérer, promouvoir, reconnaître les	20 000 €

des valeurs de la République (le porteur est en lien avec les services préfectoraux)	relais d'opinions au sein des quartiers	
	Opérations de valorisation des parcours d'habitants des quartiers	
	Organisation de temps forts républicains dans les QPV et en Préfecture	
	TOTAL	51 800 €

L'enveloppe totale ANCT correspond ainsi à un montant total pour 2020 de 1 001 800 €.

Les associations ont par ailleurs bénéficié de l'ingénierie des services e la ville dans le cadre de subventions exceptionnelles de la Métropole via ses offres d'été « Métropole Vacances Sportives » et « Métropole Tous en Vacances ».

En conséquence, je vous propose :

► d'autoriser Madame La Maire à solliciter auprès de l'État pour les actions portées par les services de la ville, les montants de subventions correspondants.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 24/12/2020

Reçu en préfecture le 24/12/2020

Affiché le

SLO

ID : 069-216902569-20201211-V_DEL_201211_8-DE

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Entendu le rapport présenté le 11 décembre 2020 par Monsieur Stéphane GOMEZ, premier adjoint, délégué aux Finances, aux Marchés publics, à la Politique de la Ville, au Renouvellement Urbain, au Conseil citoyen, au Transport et aux Mobilités ;

Après avoir délibéré, décide :

► d'autoriser Madame La Maire à solliciter auprès de l'État pour les actions portées par les services de la ville, les montants de subventions correspondants.

Nombre de suffrages exprimés : 43
Votes Pour : 40
Votes Contre : 3
Abstention : 0
Sans participation : 0

Ainsi fait et délibéré le vendredi 11 décembre 2020 et signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Madame la Maire,

Hélène GEOFFROY

Rendu exécutoire par transmission en Préfecture

Le

Madame la Maire,

Hélène GEOFFROY